

Nombre de  
Membres en  
Exercice  
**15**

Qui ont pris  
Part à la  
Délibération  
**11**

Date de la  
Convocation  
**02/12/2025**

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt cinq  
le dix décembre  
à vingt heures trente  
Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué,  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses  
séances, sous la présidence de Monsieur Yves BOMPUIS, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, BLACHON Daniel, BROCARD Béatrice, FAVARON Jacques, MELLADO Nicolas, SABOT Norbert, SOUQUE Philippe, VALOUR Philippe, VIAL-GAUVRIT Michèle.

EXCUSES : DEVUN Carole, FAURE Emilie, ODIN Edwige.

ABSENTE : PATOUILLARD Emilie.

OBJET DE LA  
DELIBERATION

Monsieur Frédéric TEYSSIER a été nommé secrétaire de séance.

N° 2025/06/03

**Déneigement au hameau  
La Tourette/Les Fanges**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention relative à l'organisation et au fonctionnement de l'entretien hivernal de la voirie au lieu-dit La Tourette / Les Fanges établie entre la commune de Jonzieux et la commune de Saint-Victor-Malescours.

**Convention avec la  
Commune de Jonzieux**

La Commune de Jonzieux s'engage à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2025 à inclure la portion de voie desservant ce hameau à sa tournée générale et à assurer le déneigement et le sablage dans les mêmes conditions qu'elle le fait à Jonzieux. Le tarif horaire est fixé à 65 € pour l'hiver 2025/2026.

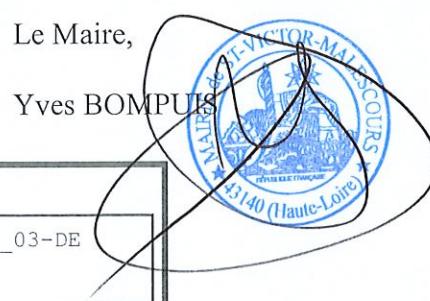
Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et délibéré :

**- AUTORISE** à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la présente convention.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,

Yves BOMPUIS



Le secrétaire de séance,

Frédéric TEYSSIER

AR Prefecture

043-214302275-20251210-2025\_06\_03-DE  
Reçu le 22/12/2025